

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux de
l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er}
degré

S/c de Mesdames les Inspectrices, Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Toulouse, le 17 janvier 2011

Objet : stage de préparation au CAPA – SH Année scolaire 2011-2012
Références : décret n°2004-13 du 5 janvier 2004 JO du 7/01/04
Arrêtés du 5 janvier 2004 parus au BOEN spécial n°4 du 26/02/04

Division DPE
Bureau 102

Une réunion d'information est organisée à l'intention des personnels intéressés par les
stages de formation cités en objet. Elle se tiendra :

le mercredi 2 février 2011 de 14 heures à 16 heures
à l'Inspection Académique de Toulouse
Salle des Palmes Académiques

Dossier suivi par
Mme Canal
Téléphone
05 34 44 88 75
Télécopie
05 34 44 88 07
Mél.
la31-dpe@ac-toulouse.fr

Cette réunion a pour but de fournir des informations sur la fonction d'enseignant spécialisé,
les contenus de la formation, les modalités du stage et de l'examen (sous réserve de
modifications ultérieures non connues à ce jour).

Les fiches de candidatures (modèle joint) dûment complétées et signées, devront parvenir à
l'inspection académique DPE 102 directement avant le 8 février 2011 (délai impératif).

En effet, après cette date, chaque enseignant sera reçu par l'IEN de sa circonscription qui
émettra un avis circonstancié sur sa candidature.

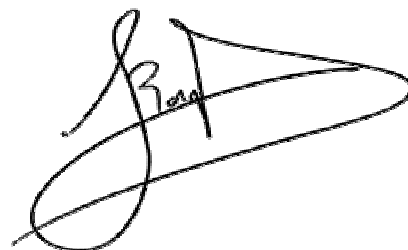
Remarque : La spécificité de ces formations est incompatible avec un travail à temps
partiel.

Les candidatures seront examinées en Commission Administrative Paritaire
Départementale courant mars 2011.

**Les enseignants retenus seront affectés à compter du 1er septembre 2011 sur un poste
correspondant à l'option choisie ; ils devront donc participer à la première phase du
mouvement 2011 et émettre des vœux correspondant à ce type de poste.**

Les options retenues et le nombre de postes affectés aux départs seront connus
ultérieurement.

PJ : 2



Jean Louis Baglan